



Communauté d'agglomération  
du pays de Fontainebleau  
A l'attention de Monsieur le Président  
44 rue du Château  
77300 FONTAINEBLEAU

Moret-Loing-et-Orvanne, le 20 mai 2019

**Copie à :** Monsieur le Maire de Barbizon

**Objet :** Avis sur PLU – Barbizon - Zones humides et Biodiversité

Monsieur le Président,

Consultés par les services de l'État, nous avons étudié le projet de PLU de la commune de Barbizon, concernant notamment la prise en compte des zones humides et de la biodiversité.

Nous avons noté que la commune de Barbizon a préservé ses mares - seul milieu humide identifié sur son territoire - dans son document d'urbanisme. Nous tenons à lui faire part de nos compliments pour cette initiative contribuant à la sauvegarde de ces milieux fragiles.

Par ailleurs, le règlement prévoit des dispositions favorables à biodiversité (clôture perméable à la faune, liste d'espèces recommandées à la plantation, etc.).

Aussi, nous émettons un avis favorable au projet de PLU de la commune de Barbizon.

Veillez croire, Monsieur le Président, en notre sincère respect.

Christophe PARISOT  
Directeur

